



Adresse de correspondance :
C.A.PRO.GA. - CS 50357
45125 MONTARGIS CEDEX

Mairie de Saint Hilaire Sur Puiseaux
Monsieur le Maire
Le Bourg
45700 Saint-Hilaire-sur-Puiseaux

Objet : Constitution des pièces pour le montage du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Monsieur le Maire,

Suite aux dispositions relatives à la remise en état des installations classées en cas de cessation d'activité, tout nouveau dossier de demande d'autorisation relative à une ICPE¹ nécessite l'avis du maire de la commune concernée par le terrain sur les modalités de réhabilitation du site à la cessation d'activité.

Si, pour une raison ou pour une autre, C.A.PRO.GA La Meunière était contraint d'arrêter ses activités sur le site situé sur la commune de Saint Hilaire Sur Puiseaux, celle-ci s'engage à réaménager les lieux afin qu'il n'y ait aucun danger pour l'environnement. L'ensemble du site serait dans ce cas mis en sécurité.

En cas de vente du terrain, l'acheteur serait informé des dangers ou inconvénients importants qui résulteraient de l'exploitation.

C.A.PRO.GA La Meunière s'engage, conformément à l'article R 512-39-2 et R512-39-3 du code de l'environnement, à remettre le site dans un état tel qu'il ne s'y manifeste aucun danger ou inconvénient pour l'environnement, notamment à :

- Evacuer tous les produits entreposés,
- Vider les volumes de stockage,
- Démonter et ferrailer toutes les machines ou les vendre,
- Evacuer tous les déchets vers un centre de traitement autorisé des déchets,
- Effectuer la première étape de l'étude des sols, c'est à dire une évaluation simplifiée des risques, afin d'évaluer la probabilité de contamination par des pollutions au cours du temps et de statuer sur la nécessité d'effectuer des recherches plus approfondies dont des forages de reconnaissance.

Nous proposons un usage futur de type industriel pour ce site et nous sollicitons de votre part un avis circonstancié conforme à ce qui est requis afin que nous soyons en mesure de présenter un dossier administratif complet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

A Montargis, le 10 juin 2020

Signature

¹ I.C.P.E. : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

A Saint-Hilaire, le 2 juillet 2020

DÉPARTEMENT DU LOIRET
Arrondissement de MONTARGIS
Canton de LORRIS
COMMUNE DE
45700 ST-HILAIRE-S/PUISEAUX
Tél./Fax : 02 38 94 90 57

A

CAPROGA

CS 50357

45125 Montargis Cédex

Objet : votre courrier du 10 juin 2020

Monsieur,

J'ai pris bonne note de la communication que vous me faites du dossier « condition de remise en état des installations classées en cas de cessation d'activité concernant le site de la CAPROGA sur la commune de Saint-Hilaire sur Puiseaux » et je vous donne un avis favorable.

Je vous prie de bien vouloir tenir compte de ces informations et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire

Patrice Vieugué

